

Charte Éthique Commerciale

Préambule

Cette charte éthique définit les principes et comportements attendus pour garantir des pratiques commerciales responsables, éthiques et respectueuses des valeurs de notre entreprise.

1. Intégrité et Transparence

- Honnêteté : Nous nous engageons à être honnêtes dans toutes nos communications et transactions commerciales. Les informations fournies doivent être précises et véridiques.
- Transparence : Nous devons maintenir une transparence totale dans nos relations avec les clients et les partenaires, en évitant toute forme de manipulation ou de tromperie.

2. Respect des Clients

- Écoute et Respect : Nous devons traiter tous les clients avec respect, en étant à leur écoute et en répondant à leurs besoins de manière courtoise et professionnelle.
- Confidentialité : Nous devons protéger la confidentialité des informations des clients et ne pas les utiliser à des fins non autorisées.

3. Concurrence Loyale

- Pratiques Équitables : Nous nous engageons à respecter les règles de la concurrence loyale, en évitant toute pratique anticoncurrentielle ou déloyale.
- Éthique dans les Négociations : Nous devons négocier de bonne foi et respecter les termes et conditions des accords conclus.

4. Lutte contre la Corruption

- Toute forme de corruption influençant les décisions commerciales est strictement interdite.
- Déclarations d'Intérêts : Les conflits d'intérêts potentiels doivent être déclarés et gérés de manière transparente.

MINERVA ISSARTEL

5. Non-Discrimination

- Nous devons traiter tous les clients et partenaires sans discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion, l'origine ethnique, l'âge ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

6. Respect de l'Environnement

- Pratiques Durables : Nous devons intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement dans nos activités commerciales, en minimisant notre impact écologique.

- Conformité Réglementaire : Nous devons respecter toutes les lois et réglementations environnementales applicables.

Vincent Carrié
Directeur Général Adjoint

